

## PRÉVENTION DES INCENDIES

Il est très important, lorsque vous effectuez le changement d'heure, soit dans la nuit du 12 mars prochain, de changer les piles de vos avertisseurs de fumée. Le bon fonctionnement de ces appareils est essentiel à votre sécurité et ce simple geste peut sauver des vies.

## COLLECTE DES MATIÈRES COMPOSTABLES

Votre bac brun est bien garni à la fin de cet hiver? Non? Il n'est pas trop tard pour s'y mettre. La première collecte de l'année aura lieu le lundi 11 avril prochain et il y a de très bonnes raisons d'utiliser votre bac brun. Plus nous compostons moins nous envoyons de déchets au centre d'enfouissement et plus c'est économiquement rentable pour la municipalité (parce que nous sommes facturé selon la quantité) et surtout pour la planète. Ensemble, posons ce petit geste pour l'avenir de l'environnement!

## CHEVALIERS DE COLOMB-DÉJEUNERS MENSUELS

Le prochain déjeuner aura lieu dimanche le 13 mars au Centre Léo Chaussé de 8h30 à midi. Le coût pour les adultes est de 6\$ et c'est gratuit pour les enfants de moins de 6 ans. Bienvenue à tous!

## CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Combattre les îlots de chaleur, mieux gérer les matières résiduelles, améliorer les transports collectifs : les villes, qu'elles soient petites ou grandes, jouent un rôle incontournable dans la lutte contre les changements climatiques. C'est pourquoi l'Union des municipalités du Québec en a fait une priorité.

<http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/463751/changements-climatiques-les-municipalites-ont-leur-role-a-jouer>

## CONCOURS SOUMETTEZ VOTRE PROJET ENVIRONNEMENTAL

Vous avez en tête un projet qui contribuerait à améliorer la qualité de l'environnement dans notre communauté? N'hésitez-pas à nous le soumettre avant le 30 avril 2016. Un prix de 200\$ sera remis au projet gagnant. Pour plus de renseignements : 450 589-4450

## CERCLE DE FERMIERES SAINT-SULPICE

Communiquez avec Monique Pilon au (450) 588-4715 pour obtenir des informations à propos de nos rencontres et de nos ateliers. Nous sommes maintenant sur Facebook, venez nous visiter!

Ne manquez pas l'Expo-Vente les 19 et 20 mars prochains au Centre communautaire Léo Chaussé. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec *Ange-Marie Harvey* au (450) 589-7834. Bienvenue à tous, nous vous attendons en grand nombre.

## MAISON DES JEUNES

### **Assemblée générale annuelle.**

Mardi le 22 mars à 18h, à l'Hôtel de Ville de St-Sulpice. Ouverte à tous.

Au plaisir de vous y voir en grand nombre pour terminer notre année financière en bonne compagnie.

### **Cours de cuisine gratuit.**

Pour les 12 à 17 ans. Les places sont limitées. Faites vite!

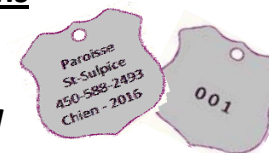
Date limite d'inscription: vendredi le 11 mars.

Pour de plus amples informations ou pour inscription: 450-589-1264.

# RAPPEL!

## Licences 2016, Pour les chiens

***La licence est également nécessaire pour retrouver votre chien s'il se perd !***



En vertu du règlement municipal 211, il est **obligatoire** de détenir une licence pour chaque chien (**maximum de 2 chiens par unité d'habitation**) que vous possédez.

Celles-ci sont valides du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année.

Nous vous invitons donc, à venir vous procurer les licences 2016 à l'Hôtel de Ville, située au 1089, rue Notre-Dame.

*Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 9 :00 à 12 :00 et de 13 :00 à 17 :00.*

Le paiement peut s'effectuer en argent comptant ou par chèque à l'ordre de la Paroisse de Saint-Sulpice.

Le coût est de 25.00 \$ par licence et gratuit pour les personnes de plus de 65 ans sur présentation d'une pièce d'identité.

Pour obtenir votre licence, vous devrez nous fournir les renseignements suivants :

- Votre nom et adresse;
- Votre numéro de téléphone;
- Le sexe de votre chien; son nom; sa race; sa couleur; son âge; son poids et s'il est stérilisé.

De plus, selon l'article 9 et 10.4 du règlement 211, en tout temps un animal doit être tenu en laisse hors d'un bâtiment ou d'un terrain non suffisamment clôturé pour contenir celui-ci.

**Il est obligatoire pour chaque propriétaire de chien de se conformer au règlement. En cas d'infraction, un constat sera émis avec une amende minimale de 50 \$, plus les frais selon le tarif judiciaire en vigueur.**

## BIBLIOTHÈQUE

### Atelier d'initiation aux ressources numériques

La bibliothèque vous offre une séance d'initiation gratuite durant laquelle vous apprendrez à vous servir des ressources numériques que nous offrons. Inscription obligatoire. Nous formons des groupes de cinq personnes. La date des ateliers se décide lorsqu'un groupe s'est formé!

### La bibliothèque chez vous

La bibliothèque offre aux personnes à mobilité réduite ou âgées de 65 ans et plus, le service à domicile. Un prêt de 5 livres maximum pour une durée d'un mois. Et c'est gratuit!

L'heure du conte se déroule le mardi à 18h30 avec Corinne et Amélie. Pour les enfants de 3 à 6 ans. Après l'histoire, il y a une période de bricolage.

Votre enfant à moins d'un an? Vous pouvez obtenir une trousse gratuitement avec le programme **Une naissance un livre**. Il faut inscrire votre enfant à la bibliothèque.

La bibliothèque sera fermée les samedis 26 mars et 21 mai 2016.

Pour plus de renseignements, (450) 589-7816